

POLITIQUE DES ACHATS RESPONSABLES

VERSION 3 - JUILLET 2025

Le mot du Directeur Général

“Plastisud a à cœur de réduire son impact négatif sur la société et la planète.

Cette politique doit être partagée par tous les acteurs de notre chaîne de valeur sans quoi, nos efforts seraient vains.

C'est pourquoi nous nous efforçons de travailler avec des partenaires commerciaux partageant ces valeurs.”

Xavier Vircondelet, Directeur Général de Plastisud

Contexte

Conscients de notre responsabilité sociétale et convaincus que le respect de l'environnement est un facteur clé de succès pour les entreprises de demain, nous nous engageons à améliorer continuellement nos processus de production afin de minimiser notre impact environnemental et sociétal.

En tant qu'entreprise industrielle, notre activité génère une empreinte environnementale par l'utilisation d'énergie et de matières premières. Nous avons un rôle crucial à jouer dans la gestion de cette empreinte et nous veillons attentivement à nos pratiques, de la conception des moules à leur fabrication dans notre atelier.

Périmètre

Notre politique s'applique à tout le groupe PLASTISUD ainsi qu'à l'ensemble de ses entités juridiques, tant dans le pays qu'à l'étranger. Elle concerne tous les employés, directeurs, sous-traitants et partenaires d'affaires.

Afin de garantir sa bonne compréhension et son application, cette politique est diffusée en interne auprès des équipes concernées et partagée en externe via sa mise à disposition sur notre site

internet. Cette transparence contribue à renforcer l'indépendance et la crédibilité de notre démarche vis-à-vis des évaluations externes telles qu'EcoVadis.

Contribution aux Objectifs de Développement Durables¹

De manière concrète, la stratégie RSE de Plastisud s'organise autour de quatre piliers opérationnels : Environnement, social, éthique et achats responsables.

La stratégie RSE de Plastisud au travers de ces 4 piliers, contribue de manière tangible et directe aux objectifs de développement durable parmi les 17 à l'horizon 2030 tels qu'ils ont été définis par les Nations unies.



[1] <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Nos engagements

Réduire notre impact environnemental

Pour des raisons logistiques de délais, de sécurité de l'approvisionnement et d'impact environnemental, nous recherchons toujours à travailler avec les fournisseurs de proximité et ce, depuis des années. C'est pourquoi, nous nous engageons à avoir un regard sur les pratiques de nos fournisseurs en matière environnementale, sociale et éthique.

Nous suivons l'évolution de nos fournisseurs matière, qui utilisent de la matière première recyclée, qui doit représenter 10% de nos fournisseurs principaux d'ici 2030.

Choisir des partenaires engagés

Nous collaborons exclusivement avec des fournisseurs et sous-traitants respectant les normes internationales du travail. Le respect des droits humains, la transparence, la sécurité et la protection de l'environnement sont des critères non négociables.

Dans le cadre de notre devoir de vigilance, nous visons à ce que 80% de nos principaux partenaires d'ici 2026 :

- Signent notre code de conduite,
- Ne recourent ni au travail forcé ni au travail des enfants,
- Fassent l'objet d'un suivi rigoureux, notamment via des audits, le cas échéant.

Augmentation de la durée de vie des outils coupants d'usinage

Notre démarche vise à optimiser l'usage des outils d'usinage utilisés dans la production de nos moules, considérés comme une ressource stratégique.

Un projet structuré en trois étapes a été mis en œuvre :

1. Inventaire des outils utilisés et réaffûtés, afin de disposer d'une base de données fiable.
2. Étude de faisabilité pour prolonger leur durée de vie (ReUSE) et évaluer les pratiques d'approvisionnement.
3. Estimation des durées de vie prolongées et du nombre de réaffûtages possibles avant élimination.

Dans ce cadre, un indicateur physique de performance a été mis en place pour suivre les mouvements de sortie des outils par état (neuf, réaffûté).

Nous nous sommes fixés un objectif de taux de réutilisation supérieur à 10 % d'ici 2030, en cohérence avec nos engagements de réduction des impacts environnementaux.

En 2024, le taux de réutilisation atteint 7,45 %, marquant une première étape vers cet objectif. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre volonté de réduire les émissions associées à nos achats et de favoriser une économie circulaire dans nos processus industriels.

Rôles et responsabilité

Le comité de direction porte la responsabilité de la bonne application de cette politique, déclinée opérationnellement par la responsable administrative et financière, le responsable informatique et le chargé de mission RSE. Ils sont en charge du suivi des indicateurs et des plans d'action dans le but d'atteindre les objectifs fixés. Les progrès des plans d'action sont rapportés trimestriellement afin de réajuster les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs.

Instance de revue de la politique

Cette politique est revue annuellement par le comité RSE, puis communiquée aux parties intéressées.

Approbation de la politique :

Nom : BUZZO Laurent

Qualité de : Président

Date : 25 juillet 2025

Nom : VIRCONDELET Xavier

Qualité de : Directeur Général

Date : 25 juillet 2025

Signature :

Laurent Buzzo

Signature :

Xavier Vircondelet